

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving



UCCLENSIA

Numéro 54



Eau forte d'Henri Quittelier.

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, A.S.B.L.
rue Robert Scott, 9
1180 - Bruxelles
Tél. 76.77.43 - C.C.P. 622.07

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel en
omgeving, V.Z.W.
Robert Scottstraat, 9
1180 - Brussel
Tel. 76.77.43 - P.C.R. 622.07

Bulletin bimestriel
Décembre 1974 - n° 54

Tweemaandelijks tijdschrift
December 1974 - nr 54

NOTRE PROCHAINE ACTIVITE

Le jeudi 12 décembre prochain, M. Paul MARTENS, Administrateur de notre cercle, nous présentera ses diapositives consacrées "Au pays de la bête du Gévaudan" (Lozère, Tarn, Ardèche). Réunion à 20 h.15, 9, rue Robert Scott (Uccle Globe).

ONZE VOLGENDE AKTIVITEIT

Op donderdag 12 december ek zal de Heer Paul MARTENS, Beheerder van onze kring ons zijn dia's over "Le pays de la bête du Gévaudan" (Lozère, Tarn, Ardèche) tonen. Bijeenkomst om 8 h.15, Robert Scottstraat 9.

CARTES DE VOEUX

Rappelons que des cartes de voeux représentant l'église St-Pierre, le Papekasteel et la "Cambuse" sont encore disponibles. Il s'agit de reproductions de gravures de M. Henri QUITTELIER qui a bien voulu en mettre gracieusement les clichés à notre disposition.

Ces cartes sont vendues au prix de 10 F pièce ou de 50 F les six. S'adresser à Mme PIERRARD, 9, rue Robert Scott, UCCLÉ GLOBE.

AUTRES PUBLICATIONS

Sont également disponibles (9, rue Robert Scott) :

- Monuments, Sites et Curiosités de Alseberg, Linkebeek et Rhode-St-Genèse - Monumenten, Landschappen en Bezienswaardigheden van Alseberg, Linkebeek, St-Genesius-Rode - 60 F.
- La Chapelle de N.D. du Bon Secours à Uccle-Stalle par H. CROKAERT, 35 F
- La Seigneurie de Carloo à Uccle par J. DECONINCK - 50 F
- Des images de St-Job (d'après un cuivre du musée du Cinquantenaire) - 5 F.

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS POUR 1975

L'Assemblée Générale du 28.2.1974 a autorisé le Conseil d'Administration à porter, s'il l'estimait opportun, la cotisation ordinaire de 120 à 150 F. La hausse générale des prix, en particulier ceux du papier et des tarifs postaux, nous a contraints de décider la légère augmentation autorisée.

Les cotisations pour 1975 seront donc fixées comme suit :

Membre de soutien :	150 F
Membre protecteur :	250 F minimum
Membre étudiant :	75 F.

Nous remercions les membres qui nous ont déjà fait parvenir leur cotisation.

Nous prions les autres de bien vouloir dès à présent garantir le budget de nos activités prochaines en versant le montant de leur cotisation au CCP n° 622.07 du Cercle, rue Robert Scott, 9 à Uccle - 1180 Bruxelles.

D'avance, nous remercions les membres de bien vouloir se mettre en règle à cet égard sans tarder, afin d'éviter des frais inutiles de rappel.

Le Trésorier

VERNIEUWING VAN DE BIJDRAGE VOOR 1975

De algemene statutaire vergadering van 28.2.1974 heeft de Beheerraad veroorloofd de bijdrage, indien nodig, van 120 tot 150 F te brengen. De prijsverhoging van het papier en de posttarieven hebben ons verplicht het lidgeld lichtjes aan te passen zoals ons werd toegestaan.

De bijdragen voor 1975 zijn dus vastgesteld als volgt :

Steunend lid :	150 F
Beschermend lid :	250 F minimum
Student :	75 F.

Wij bedanken de leden die ons reeds hun bijdrage gestort hebben. Wij vragen de anderen dit zo vlug mogelijk te doen om zo ons budget voor onze volgende activiteiten niet in gevaar te brengen. Zij kunnen dit doen met een overschrijving op PCR. nr 622.07 van de Kring, 9 Robert Scottstraat te Ukkel 1180 Brussel.

Bij voorbaat danken wij onze leden voor deze storting, teneinde onnodige kosten te vermijden.

De Schatbewaarder.

ALENTOUR DES DEUX-ALICE

(Cet article fait suite à celui paru dans Ucclesia n° 50, p. 18)

Nous rencontrant à Gand au mariage d'une de ses filles, feu le docteur Gaston DROESBEQUE nous dit : "C'est notre famille qui a fondé les Deux-Alice !"

La chose nous intrigua plus tard.

Ces deux "B" sur l'ancienne grille du château Brugmann seraient-ils les initiales de Bruneau, van Bockel, Brugmann ?

Depuis que plusieurs services de la Clinique fonctionnent dans le nouvel Institut, qu'aux dernières nouvelles l'inauguration des nouveaux bâtiments aura lieu en mars 1975, que de nombreux buildings s'érigent sur ce qui fut le château Brugmann, l'intérêt concernant les Deux-Alice a redoublé et nous eûmes la curiosité de rechercher les liens qui existaient entre les personnages à l'origine de la création des Deux-Alice.

Mieux que des renseignements recueillis de part et d'autre, il nous a semblé utile de scruter les actes d'Etat-Civil de Bruxelles et d'Uccle pour rectifier certaines données et nous situer sur la qualité des fondateurs. "Hubert Dolez, d'origine montoise, tour à tour, avocat, vice-président de la Chambre des Représentants et diplomate, fils de Hubert-Joseph Dolez et Rosalie Legrand épouse à Bruxelles le 24 août 1854 Alice Bruneau, fille d'Adrien Bruneau et d'Adèle Drosbeque.

Les oncles étaient témoins : Jean-Baptiste Dolez, avocat et Louis-Joseph Bruneau, notaire à Enghien. Les conventions matrimoniales furent passées devant Me Paternostre, notaire à Billy".

"Le 29 septembre 1855, naquit dans leur demeure du 29 rue Belliard, Alice-Hubertine-Marie-Colette-Adrienne-Rosalie-Valentine Dolez". Mais le malheur n'épargna pas cette famille. Successivement, M. Hubert Dolez perd sa jeune femme. "Alice Bruneau, âgée seulement de 25 ans, mourut le 11 juillet 1860. en leur château de Boetendael à Uccle".

Quelques années après leur fille "Alice, âgée de 18 ans, le 30 juillet 1874. Ce décès est déclaré par les deux grands pères Adrien-Benoît Bruneau, ancien Représentant et Hubert-Joseph Dolez, avocat près la Cour de Cassation et sénateur".

"Le 29 mars 1878, M. Hubert Dolez perd sa mère, Rosalie Legrand, habitant 28, Boulevard de Waterloo". "L'année suivante, le 1 avril 1879, sa belle-mère Adèle Drosbeque, née à Alost, fille d'Ursmar Drosbeque et de Barbe-Colette van Bockel". Et enfin, "le 17 mars 1880, son père Hubert-Joseph Dolez, grand cordon de l'Ordre de Léopold, décoré de plusieurs ordres étrangers, Ministre d'Etat, sénateur, bâtonnier de l'Ordre des avocats, président de la Cour de Cassation".

Et voilà comment en la personne de Adèle Drosbeque (arrière-arrière-petite-fille de Jean-Baptiste Drosbeque, bailli de Zottegem, né en 1667 et de Godelieve-Eléonore de Silva) et de son époux Adrien-Bruneau, nous avons été amenés à évoquer le souvenir des fondateurs des Deux-Alice.

Nous espérons trouver un jour l'acte de donation.

Y. LALON van der Mersch.

TENTOONSTELLING TE MERCHTEM

De heemkundige kring "Soetendaele" uit Merchtem heeft op 9, 10 en 11 november een tentoonstelling georganiseerd. Aangezien Merchtem steeds een centrum geweest is van bierstokerij stond de tentoonstelling in het teken van de brouwerij en de ambachten daarmee verwant, zoals tonnenmakers, gareelmakers en klompenmakers. De tentoonstelling was zeer kunstzinnig ingericht. Daar genoemde ambachten van geslacht op geslacht overgingen zijn deze families nog in het bezit van al het gereedschap en benodigdheden. Een kleine brochure is ter die gelegenheid uitgegeven waarin de verschillende gereedschappen en hun werking uiteengezet werden. Onze kring was vertegenwoordigd bij de opening door de Heer en Mevrouw BOSCHLOOS.

Ook onze voorzitter heeft de tentoonstelling bezocht door deze ambachten hem nauw aan het hart liggen.

LE CHATEAU DE LA RAMEE, A UCCLE

et ce qui subsistait de son parc, soit 50 ares 54 centiares divisés en cinq lots, ont été adjugés en vente publique le 13 novembre dernier. Propriété de la famille Elleboudt, ce domaine s'étendait, il y a une vingtaine d'années, de l'avenue de Boetendael au Bassin de Natation. Le Sukkelweg le séparait du domaine Brugmann, avant la mise en lotissement de ce dernier. Le château, une lourde bâtisse sans style défini, paraît avoir été construit peu après la première guerre mondiale sur une ancienne terre du Hof ten Hoven (Ferme Rose).

CHIFFRE DE LA POPULATION DE DROIT, A UCCLE

au 31 décembre 1973 : 42.661 femmes
36.405 hommes

total : 79.066 (Moniteur belge du 19.10.1974, n° 12.817).

HISTOIRE DES ENVIRONS DE BRUXELLES, par Alphonse Wauters

(suite de l'article publié dans le n° 24 du Bulletin d'Informations - mai 1974).

Un détail permettant d'identifier le château considéré à tort comme celui des Allard est le blason qui orne le pignon central et dont la fasce ondée et les trois oiseaux - en l'occurrence des roitelets (?) - ne peuvent être confondus avec les besants octroyés aux Allard en 1929 pour rappeler leurs activités monétaire et financières. En fait, il s'agit des armes de la famille de Coninck de Merckem, ce que confirme d'ailleurs la lettre C sculptée en maints endroits sur la façade reproduite.

Ce soi-disant château Allard à Uccle est en réalité situé à l'entrée de la réserve naturelle du Blankaart, sur le territoire de Woumen, à quatre kilomètres... de Dixmude !

UN LECTEUR NOUS ECRIT

à propos de l'article consacré aux monuments funéraires des Van der Noot, publié dans le n° 53 d'Ucclesia, d'octobre 1974 :

"Errare humanum est" dans le dernier Ucclesia, page, 10, ...
vous parlez d'une pierre tombale adossée au mur du Collège.

En fait, cette pierre se trouvait parmi beaucoup d'autres le long du Commissariat de police, place Homère Goossens et fut remarquée par le fondateur de la Troupe scout, M. l'Abbé de Guchteneere, premier vicaire de la Paroisse.

Comme cette pierre comporte un heaume de chevalier et que la troupe scout fondée en 1935 par lui s'intitule "Les Chevaliers de N.D. de Boetendael" il orna le fond du couloir d'entrée du local de cette belle pierre. C'est ainsi qu'il fit "d'une pierre, deux coups" en sauvant cette pierre d'une destruction certaine et en mettant un beau symbole dans ce local.

Comme nous parlons de ce vicaire, je vous signale que déjà à cette époque, il s'occupait de sauver des souvenirs du passé. Entre autres, c'est lui qui, lors d'une restauration de la chapelle de Stalle, s'opposa à ce que l'on bouche l'ouverture latérale qui permettait aux lépreux de voir l'autel et de suivre les offices, depuis l'extérieur, et qu'un maçon trop zélé, s'apprêtait à boucher".

Nous remercions infiniment Monsieur R. Van Steene pour cette intéressante communication. Quelqu'un sait-il ce que sont devenues les autres pierres tombales dont il est question dans cette lettre ? De quand dataient-elles ?

LE PARC BRUGMANN ET LA WARANDE DE BOETENDAEL, JADIS ET AUJOURD'HUI

Le mois de février 1945 fut pour Uccle une période funeste. Plusieurs bombes volantes dites V.1 s'étaient abattues sur le territoire de la commune. Aussi le décès d'un septuagénaire, fut-il un des plus grands propriétaires du lieu, passa-t-il quasi inaperçu. Le baron Frédéric Brugmann de Walzin (1874 + 1945), avait hérité de son père un domaine d'une quarantaine d'hectares constitué en majeure partie par son oncle, le philanthrope Georges Brugmann (1829 + 1900). Créateur de l'avenue qui porte son nom, ce dernier passait une partie de l'année au château de Belle-Vue construit dans la partie haute de son parc emmurillé (1). A son décès, Belle-Vue échut à son frère cadet, Alfred (1834 + 1927), créé baron en 1912 (2).

En annexant en 1923 la propriété Bidart à son domaine de Belle-Vue, le premier baron Brugmann avait démobilisé pour un quart de siècle les défenseurs de Boetendael, site que convoitaient déjà les lotisseurs (3).

En sa séance du 21 décembre 1921, le Conseil Provincial avait en effet entendu lecture d'un rapport sur la proposition de MM. VERMEIRE et consorts de voir les trois pouvoirs (Etat, province, commune) s'entendre pour sauver et transformer en parc public le domaine de Boetendael (4). Après examen du rapport, le Ministre des Sciences et des Arts devait répondre, le 25 mars 1922, qu'il ne disposait pas de crédits pour réaliser semblable projet. Nonobstant la mise en circulation d'une pétition par la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, le Conseil Provincial, réuni le 2 juillet 1923, ne put qu'enregistrer trois avis défavorables : le Ministre ne disposait pas de crédits ; Uccle n'avait pas de ressources suffisantes et la Députation Permanente ne voulait pas de ce domaine" dont ne profiterait que peu d'habitants de la province".

Après ce triple échec, on comprend que l'annonce, le 31 juillet 1923, de la vente du domaine de Boetendael par M. Bidart au baron Brugmann était de nature à satisfaire tout le monde.

De 1923 à 1945, le domaine Brugmann ne subit plus de modifications notables. La mort du second baron Brugmann allait évidemment tout remettre en question. Tant que dura le régime de l'indivision (5) subsistèrent de réels espoirs de convertir en parc l'intégralité de l'ancien domaine de Boetendael et d'aménager en musée le château du même nom (6). Il n'est que de parcourir la presse de l'époque pour s'en convaincre. En mars 1950, Louis Quiévreux publiait avec enthousiasme une interview du bourgmestre Jean Herinckx qui confirmait l'ouverture projetée d'un parc et d'un musée et déclarait, parlant du lotissement envisagé dans la partie occidentale du domaine Brugmann : "nous veillerons strictement à ce que les constructions à bâtir dans la zone de lotissement répondent dans leurs moindres détails aux exigences du site" (7). Un plan d'aménagement qui ne correspond guère à celui adopté dans la suite illustre ce texte.

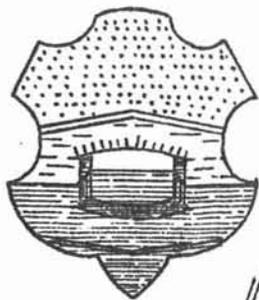
Même satisfaction exprimée par R. ROUSSEAU dans les articles qu'il consacrait à l'avenir du domaine Brugmann, les 18 et 21 mars 1952 (7). Une voie axiale partant du Rond-point Churchill pour aboutir à l'angle des avenues Brugmann et de Boetendael devait séparer le futur parc de la zone de lotissement (8).

Pour éviter toute polémique, nous passerons sous silence les tractations qui entraînèrent l'abandon de ce projet séduisant, abandon qui fut consacré par un arrêté royal publié fin 1959.

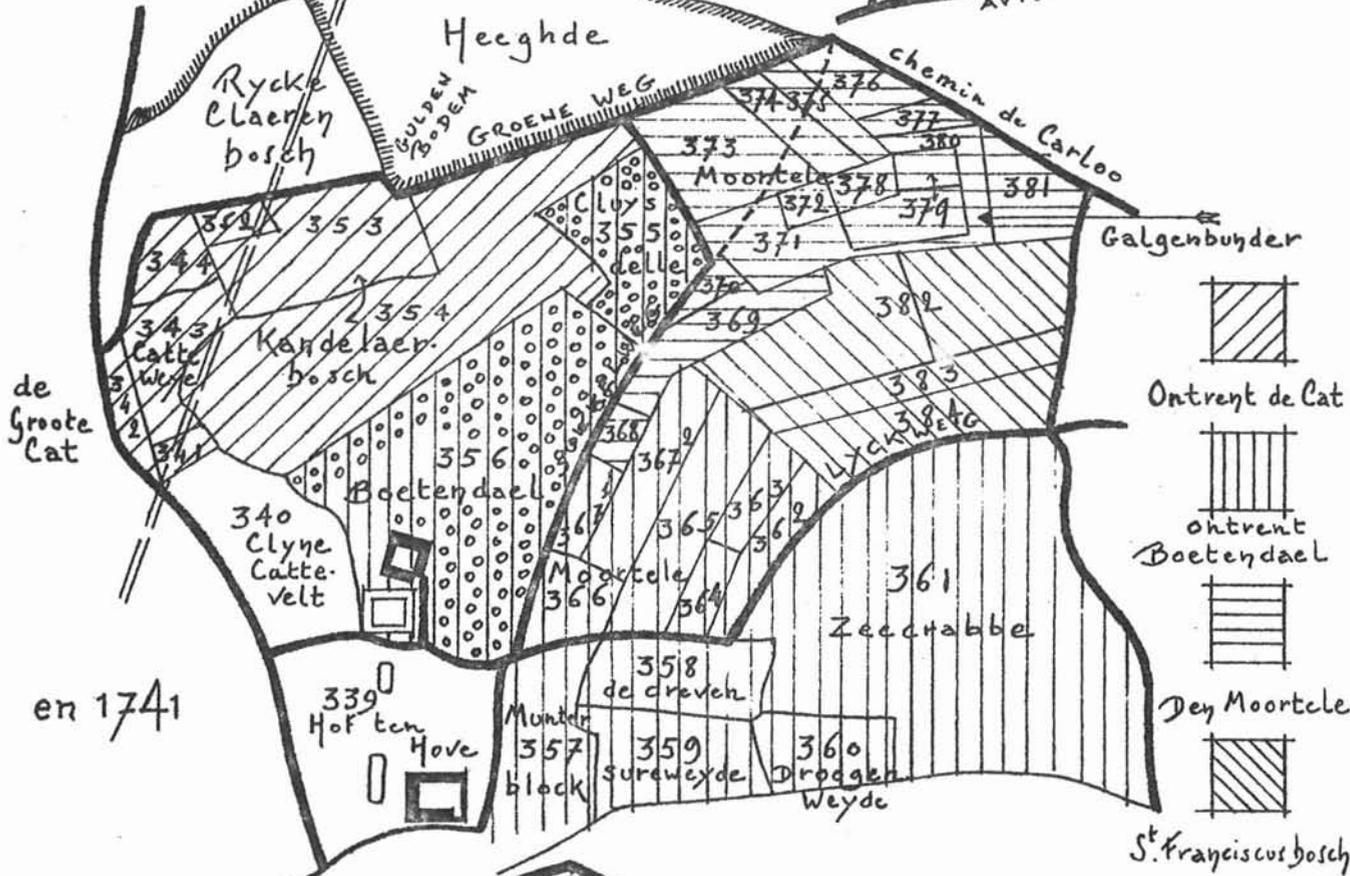
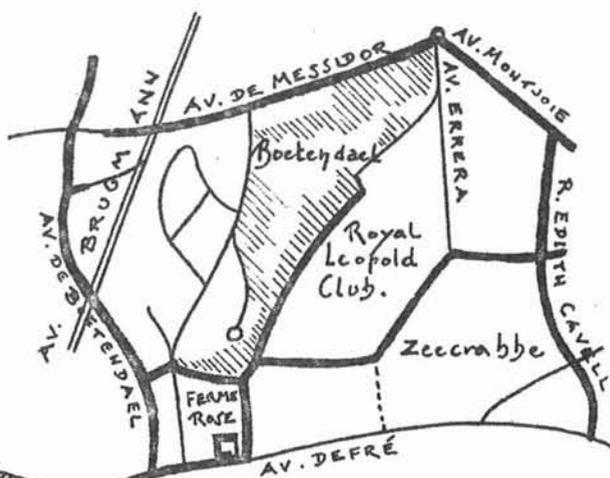
Dans un article de Pierre Novelier (9), du 29 avril 1961, il n'est plus question ni de musée ni de l'aménagement en parc de la moitié du domaine "intra muros". Tout au plus, espère-t-on maintenant que les démolitions ne soient pas effectuées avec précipitation et que des gens compétents puissent assister aux travaux de déblaiement. En juin 1963, on assiste à la première phase de ce que l'on appelle sans rire "l'aménagement urbanistique de la propriété Brugmann." Au journaliste qui l'interroge, un fonctionnaire communal répond que les châteaux Brugmann (lisez : Belle-Vue) et de Boetendael (Bidart) ont été détruits de même que "les rares vestiges de l'ancienne abbaye des Prémontrés (sic), sans intérêt historique" (9).

Le branle était donné à cet "aménagement urbanistique" qui faisait la part belle à la voracité des promoteurs. Des normes que se targuait d'imposer feu le bourgmestre Herinckx, il ne fut plus question. Aux villas avec jardin se substituèrent des buildings et l'on en fut réduit à crier victoire pour avoir sauvé du désastre la partie supérieure du vallon de Boetendael. Appliquée par des promoteurs toujours plus nombreux, la formule "Vivez dans un parc" devait se concrétiser par l'éclosion d'une cité-buildings, au vif dépit des premiers installés. Ce mécontentement donna naissance à un mouvement de protestation contre l'implantation d'immeubles jugée à présent excessive.

Une compagnie immobilière a manifesté un souci réel de bâtir en fonction de l'environnement. Malheureusement, elle n'était pas la première à ouvrir son chantier et bien qu'elle ait fait école, les réalisations qu'elle a inspirées

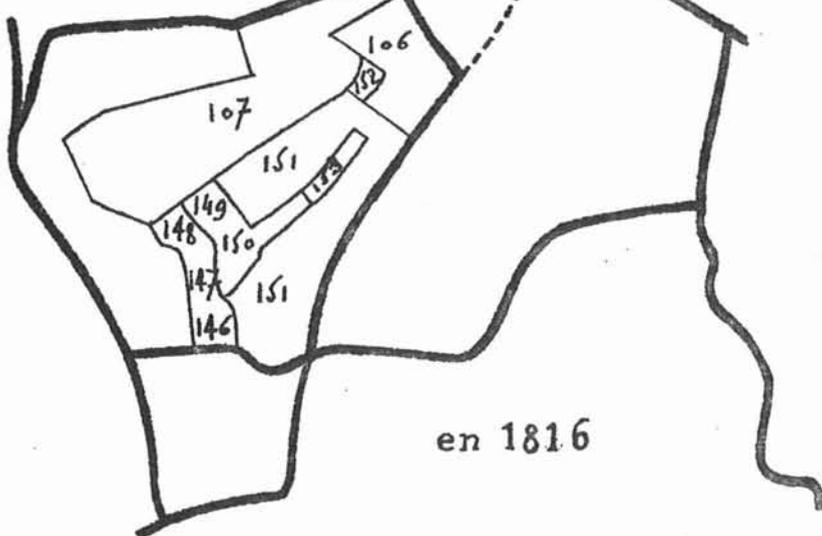


aujourd'hui



en 1741

BOETENDAEL et ses abords



en 1816



ne pourront suffire à dissimuler les mastodontes plantés au centre du domaine. Sa partie occidentale et méridionale étant irrémédiablement gâchée, le seul objectif encore à défendre est la préservation de ce qui était au XVème siècle l'Eyckenenberg, le talus boisé isolant le Bassin de Natation de la zone bâtie de l'avenue de la Ferme Rose. Quelle que soit la qualité incontestée des réalisations du promoteur qui aurait, paraît-il, jeté son dévolu sur ce terrain, il importe de s'opposer avec la dernière énergie à tout projet de construction en ce lieu.

°
° °

Durant la période que nous venons d'évoquer, archéologues, artistes, gens de lettre et naturalistes se sont constamment montrés les ardents défenseurs du vallon de Boetendael, c'est-à-dire de la partie orientale du domaine Brugmann. Les levées de boucliers en faveur de la partie occidentale, par contre, sont demeurées nulles. Pourquoi ?

Le vallon de Boetendael et ses abords immédiats forment un site naturel où végétation et futaie n'ont cessé au cours des siècles de se développer librement à tel point que, de l'avis de naturalistes éminents, il constitue aujourd'hui un microsystème sylvestre qui rassemble les espèces propres à la forêt de Soignes antérieurement à sa conversion en hêtraie. Le relief de son sol qui interdisait toute utilisation à des fins agricoles ou pastorales, son appartenance dès 1467 à une communauté religieuse (les Récollets ou Frères Mineurs), dépourvue de richesses et d'ambitions et son érection en franche garenne en 1378, ont préservé Boetendael de tout bouleversement pendant près de quatre siècles.

Les cartes et plans des XVIIème et XVIIIème siècles (10) et les toponymes en usage à cette époque nous apprennent qu'entre le Sukkelweg (11), le Lyckweg (12), le chemin de Boetendael (actuellement avenue du même nom) et la Groenstraete (actuellement avenue de Messidor) (13), il n'existait plus vers 1650 que deux massifs boisés : le Cluysdelle et la "Waran e" de Boetendael qui en était le prolongement. Le premier relevait du Hof ten Hove (Ferme Rose), le second appartenait aux Récollets. Ils mesuraient respectivement 2 bonniers 2 journaux 51 verges et 8 bonniers 3 journaux trente-deux verges soit ensemble : 11 bonniers 1 journal 83 verges (14).

Parallèlement et limitrophe de Boetendael et Cluysdelle s'étendait un champ de 10 bonniers 2 journaux 92 verges que l'on continuait d'appeler "Candelaerbosch". Au XVIIIème siècle, il appartenait pour 4/5 aux Iturietta et plus tard aux Thysebaert, de Zeecrabbe et pour 1/5 aux Riches-Clares ou Urbanistes, de Bruxelles (15). Ces dernières possédaient encore vers 1650, entre l'avenue des Ormeaux et la rue Emile Lecomte, au lieu-dit "de Catte", un bois de forme triangulaire dont la base longeait la Groenstraete avenue de Messidor). Le "Rycke Claerenbosch" fut livré à l'agriculture un demi-siècle plus tard au moment du défrichement de la Heeghde(16) dans laquelle il était encadré.

Parmi les biens de moindre importance, pâtures ou champs, situés dans le périmètre de l'actuel parc Brugmann, on relève encore en 1741 : le Cleyn Cattevelt (entre le couvent de Boetendael, l'avenue de ce nom et le Lyckweg) relevant du Hof ten Hove ; à l'angle de l'avenue Brugmann et de la rue de

Boetendael "Omtrent de Cat", la maison et le jardin de Gillis Agneessens ; le long de l'avenue de Messidor, au-delà du chantier Van Rymentant en direction du Rond-Point Churchill, des biens de Hendrik Sersté, du Hof ten Hove et de Zeecrabbe 4 bonniers 16 verges.

Les biens qui allaient former l'actuel parc Brugmann mesuraient ensemble 29 bonniers 1 journal 75 verges soit \pm 26 hectares 50 ares dont \pm 10 hectares étaient constitués de bois. Aux 26 hectares 50 ares, il convient d'ajouter les terres situées hors du parc : l'aire du Royal Leopold Club, une partie de la prairie dite alors "Munterblock" jouxtant la Ferme Rose, ainsi que cette dernière soit ensemble 17 bonniers 2 journaux 31 verges ou 15 hectares 53 ares ce qui permet d'évaluer la superficie totale du domaine Brugmann, avant tout lotissement, à \pm 42 hectares 3 ares (17).

L'intérêt tout particulier accordé à la partie orientale du parc Brugmann s'explique par son caractère sylvestre demeuré intact depuis des siècles. Les parties occidentale et méridionale, par contre, mis à part les vestiges des bâtiments monastiques que cette dernière recélait, avaient moins d'importance n'ayant été aménagée en jardin d'agrément, potager et verger qu'au temps de Georges Brugmann.

°
° °

Feu Henri Crokaert (18) a écrit que "le vallon de Boetendael a été depuis le moyen-âge et, en tout cas, bien avant l'institution du couvent, un haut lieu de retraite, de méditation et de recueillement". Que des ermites aient vécu là avant la fondation du couvent n'est guère douteux (19). Néanmoins, l'érection en franche garenne de Boetendael et du bois voisin dit "Eyckenbosch" (20) par la duchesse Jeanne de Brabant, le 21 décembre 1378 au profit de Lonys Meerte qui avait acquis ces biens ainsi que le Hof ten Hove de Jean van den Hove (21), deux aux plus tôt, laisse supposer que ce vallon n'était pas réservé exclusivement à la vie érémitique.

Le privilège octroyé par la duchesse Jeanne au maître du lieu n'était en fait que le rétablissement d'un droit perdu. Le 3 janvier 1356 (n.s.), Jean et Wenceslas, ducs de Brabant avaient accordé aux Brabançons la liberté de la chasse. Toutefois, un correctif destiné à protéger les forêts domaniales et notamment celle de Soignes avait accompagné cette mesure libérale. L'antidote c'était la Franche Garenne dans les limites de laquelle nul n'était autorisé à chasser ou faire chasser (22). Toute la partie orientale d'Uccle se trouvait dans le périmètre de la Franche Garenne dont les bornes étaient plantées à Calevoet, à Stalle et le long du Santbeek. C'est ainsi que les alleutiers de Boetendael avaient été privés par la Grande Charte d'un droit qu'ils exerçaient depuis toujours. Son rétablissement en 1378 se fit sous forme d'inféodation (23). Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les propriétaires successifs du Hof ten Hove conservèrent ce droit de garenne (24) nonobstant la clause inscrite au bas de l'acte de cession du 8 octobre 1467 par laquelle Philippe Hinckaert (25) "renonçait pour lui et ses successeurs à tous droits sur ce lieu".

Ce document (26) rappelait que Boetendael était "de temps immémorial institué pour la résidence des religieux de l'Ordre de Saint-François" et que l'on y voyait un cimetière et une chapelle dont le droit de collation appartenait alors à Philippe Hinckaert. Faut-il en déduire que cet oratoire avait été fondé par lui ou par un des précédents seigneurs de Boetendael et Ten Hove ? Il

est aussi à noter que depuis l'époque carolingienne où avait régné une grande licence dans ce domaine, le patronat d'églises n'était plus que rarement aux mains de laïcs. Faut-il croire que l'origine du sanctuaire de Boetendael était contemporaine de cette période de relâchement ? Une terrasse entourée d'eau sur quatre ou trois côtés existait autrefois en contrebas du monastère (27). Elle pourrait avoir servi d'assises à une demeure fortifiée dont le Hof ten Hove - à la dénomination allusive - aurait été la ferme (28). Un oratoire aurait très bien pu compléter l'équipement - si l'on ose dire - de ce domaine.

Quant aux religieux de Saint-François, s'agissait-il d'ermites - les toponymes laissent croire qu'ils furent largement répandus - ou d'authentiques religieux ? Rappelons à ce propos que les Récollets s'étaient établis à Bruxelles en 1227 ou 1231 (29) et que par delà le Rond-point Churchill, de part et d'autre de l'avenue de ce nom et longeant le côté gauche de l'avenue Montjoie, moitié sous Uccle moitié sous Carloo, s'étendait le "Sint Franciscusbosch" appartenant au XVIIIème siècle à l'abbaye de la Cambre (30).

A défaut d'apporter réponse à ces questions, pour terminer nous nous bornerons à formuler un vœu. Que l'on préfère au mot "parc" celui plus original d'"érablière", nous n'y voyons aucune objection. Nous ne songeons même pas à lui opposer notre "warande", pourtant bien euphonique. Mais nous nous insurgons contre l'idée de substituer au vocable "Boetendael" le patronyme "Brugmann". Que l'on consacre au contraire ce vieux vocable connu depuis 1258 et que l'on attribue le nom des Brugmann à la zone résidentielle constituée de terres qui n'eurent jamais une dénomination commune. Et pour rendre hommage aux héritiers Brugmann, que l'on érige une de ces hautes bornes, comme il y en avait en Soignes, portant le blason Brugmann d'un côté et celui de l'Ordre des Frères Mineurs de l'autre, avec une inscription suivie de la date de la donation sur les faces latérales.

Jacques LORTHIOIS.

NOTES ET REFERENCES

Une warande ou garenne était une étendue de terre ou de bois sur laquelle le seigneur se réservait le droit de chasse et se livrait à l'élevage du petit gibier.

Le parc de Bruxelles avant sa transformation au XVIIIème siècle était couramment appelé warande. Cette dénomination survit dans la traduction du nom de la Montagne du Parc, Warandeborg et non Parkberg. Était aussi qualifiée de la sorte, l'allée s'étendant devant le parc Calmeyn, à Drogenbosch. Il semble que dans ce dernier cas, warande soit devenu synonyme de cours ou mail.

Il existait une autre garenne à Schaerbeek, moins ancienne que celle de Boetendael, dont l'origine remontait au 25 octobre 1393. (cfr Van den Haute, R. La Warande de Schaerbeek, in Le Folklore Brabançon n° 138 (1958), pp. 699 - 717).

1) Le château de Belle-Vue, composé de deux bâtiments accouplés, l'un et l'autre peu remarquables, était situé près de l'avenue de Messidor, entre cette dernière et la Résidence Cambridge.

- 2) par A.R. du 15 février 1912. L'adjonction du nom "de Walzin" fut accordée au second baron Brugmann par A.R. du 16 décembre 1929.
- 3) Sur la Carte d'Uccle, éditée par Kiessling & Cie (2ème édition - 1914), le Sukkelweg a déjà fait place à une Avenue du Tennis...
- 4) A.G.R. Archives de la Commission Royale des Monumets & Sites, n° 826.
- 5) Le baron Frédéric Brugmann de Walzin avait épousé Jeanne du Roy de Blicquy (1834 + 1941). De cette union sont issues trois filles qui ont épousé respectivement le comte G. de Marchant et d'Ansembourg, le comte Philippe de Jonghe d'Ardoye et Albert de Radzistky d'Ostrowick.
Sur la famille Brugmann cfr. Met den Ancxt, F. Recueil nobiliaire belge. BxI.1914 t. II pp. 194-196 & Etat présent de la Noblesse, t. II pp. 309-310.
- 6) Situé face au Lyckweg, à l'emplacement de l'ancien couvent, Appelé aussi château Bidart, il fut démoli lors du percement de l'avenue Herinckx.
- 7) Dans "La Lanterne".
- 8) Cfr plan annexé à l'article de Louis Quiévreux, op. cit.
- 9) Dans "Le Soir".
- 10) A.G.R. Carte figurative de la Forêt de Soignes et de ses environs, par Ignace van der Stock (1660).
A.G.R. C. & pl. ms. 2394 Carte parcellaire d'Uccle, par Everaert (1741)
" " 2015 Carte des biens des Riches Claires sous Uccle
" " 836 Carte des biens de Caudenberg, à Uccle (1774)
" " inv. ms. 1109 Fragment du plan Laurin copié par Huybrecht (1706)
" " " 8284 Plan cadastral d'Uccle, par Demortier (+ 1816)
B.R. Mss II 3260 Carte d'Uccle & Carloo (XVIIIème s. d'après un document de + 1650).
B.R. Mss 13538 Atlas des biens de la Cambre, par G. Couvreur (1719), f° 25
B.R. C. & pl. Carte figurative de la Grande dñme levée à Uccle, par Everaert (1757)
Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens dite Carte de Ferraris (1777) publiée par la Fondation Pro Civitate.
- 11) Autrefois, du Hof ten Hove (Ferme Rose) à la Groenstraete ; auj. du Bassin de Natation à l'avenue Dupuich.
- 12) Autrefois du Langeveld à l'église Saint-Pierre ; auj. de l'avenue Roberts-Jones (Zee crabbe) au bas de l'avenue Herinckx.
- 13) Déjà connue sous ce nom au XVIème s. cfr. Crokaert, H. Les chemins d'Uccle au temps jadis, in Folklore brabançon 1967 n° 173, pp. 13-66.
Cette dénomination servait à désigner un chemin situé à la lisière d'un bois, ce qui était le cas ici. La Groenestraete longeait en effet le Bois des Riches-Claires, la Heeghde et enfin le bois Saint-François.
- 14) Soit + 10 h. 5 a. Le bonnier équivalait 4 journaux ou 400 verges, et à Uccle, à 91 ares 3809.
- 15) Le "Rycke Claerenbosch" mesurait 4 bonniers 2 journaux 15 verges.
- 16) La Heeghde était une portion de la forêt de Soignes partiellement convertie en taillis au milieu du XVIème s. et qui couvrait une grande partie du territoire d'Uccle. Son défrichement fut entrepris à partir de 1704. Les parcelles à déroder furent alors données en location pour 25 ans.

- 17) 40 h. d'après un recensement des espaces verts publiés dans les Cahiers de Défense de Bruxelles, en juii. 1956.
- 18) Crokaert H. Le Couvent des Récollets et le Domaine de Boetendael, à Uccle. in Folklore brabançon n° 164 (1964), pp. 463-515.
- 19) Il y est fait allusion dans les actes de cession et de fondation des 8 et 20 octobre 1467.
- 20) A.G.R. Cour féodale de Brabant, rég. 29 f° 322. Une copie de la lettre de 1378 est jointe à la déclaration d'Engelbert van der Vorst (1530). L'Eyckenenberg, cette "montagne gisante près du couvent de Boetendael" fut donné aux religieux par Philippe Hinckaert, le 16 mars 1468. Cette "montagne" appelée dans l'acte précité "Duynberch" était située derrière le Hof ten Hove et bornée par la "Savelstraete" (Sukkelweg) et le "Wilde beek". Etait-ce le ruisseau dont la source fut tarie par une secousse sismique au XVIème siècle ?
- 19) Il y est fait allusion dans les actes de cession et de fondation des 8 et 20 octobre 1467.
A.G.R. Archives éccl. de Brabant 16167/2 (anc. B.R. II 3340). Copies collationnées avec les originaux par le notaire M. Van der Spict (15.5.1697).
- 21) Les Van den Hove, dont le patronyme fut latinisé en "de Curia" possédaient déjà le Hof ten Hove en 1287. Ce fief appartint ensuite aux Meerte, de 1376 à 1444.
- 22) Pierron, S. Histoire illustrée de la Forêt de Soignes, t. I, pp. 346 et ss. ; t. II, pp. 244 et ss.
- 23) Cette inféodation s'appliquait au droit de garenne et non à la terre elle-même qui demeurait donc un alleu.
- 24) Ce privilège est encore mentionné dans l'acte de vente du Hof ten Hove, du 5.1.1780. A.G.R. Notariat de Brabant 17389, Not. Cheval.
- 25) En 1459, après le décès de son père, Philippe Hinckaert, vicomte de Tervueren et Grand Veneur de Brabant, avait fait relief de Ten Hove. Brabantica, t. IV 2ème partie, pp. 258-259.
- 26) A.G.R. Arch. éccl. Brabant 16167/2 (copie du 15.5.1697)
- 27) A l'emplacement de l'étang dans lequel se mirait le château Bidart. Cfr note 6.
A.G.R. C. & pl. ms. 2394 ; B.R. Mss. II 3260 ; Carte de Ferraris. Cfr note 10.
- 28) Le Hof ten Hove, c'est la Cense de la Cour, la Ferme du Domaine ou du Manoir... lequel n'étant pas davantage précisé ne peut être que celui du seigneur du lieu d'Uccle.
- 29) Henne, A. & Wauters, A. Histoire de la Ville de Bruxelles, réédition 1969, t.III, p. 115.
- 30) Ce bois, défriché au début du XVIIIème s. mesurait 16 bonniers 3 journaux 66 verges

LEGENDE DE LA PLANCHE "BOETENDAEL ET SES ABORDS"

en 1741 - d'après la carte figurative de C. Everaert (A.G.R. Cartes et plans ms. n° 2394).

n° 339 (Hof ten Hove ou Ferme Rose) et 340 "Aen d'Hoogstraete, Cleyne Cattervelt ; du n° 341 au n° 354 inclus, "Ontrent de Cat" ; du n° 355 au n° 367 inclus, "Ontrent Boetendael" (du n° 363 au 367, "Op den Moortele") ; du n° 368 au n° 381, "Den Moortele" ; du n° 382 au n° 384, "Sint-Franciscusbosch" (bois dérodé).

Sur cette carte, la paroisse d'Uccle est divisée en un grand nombre de sections dont cinq apparaissent sur le plan ci-joint :

"Aen d'Hoogstraete", n° 339 et 340 ; "Ontrent de Cat", n° 341 au n° 354 ; "Ontrent Boetendael", n° 355 au n° 367 ; "Op den Moortele", n° 368 au n° 381 ; "Sint Franciscusbosch", n° 382 au n° 384.

Les terres dont les n° figurent sur le plan ci-joint appartenaient en 1741 à quatorze propriétaires différents :

au vicomte de Fruges, propriétaire d'Overhem et du Hof ten Hove, les n° 339, 340, 355 (le bois dit "Cluysdelle"), 357, 362, 365, 367/2, 371, 374, 376, 378, 380 (Galgenbunder ou Bonnier de la Potence) ;

au Sr Iturietta, propriétaire du Zeecrabbe, les n° 343, 344, 354 ("Kandelaerbosch", bois dérodé), 358 ("Den Dreven"), 359, 360, 361, 366, 368, 375, 377, 379 et 382 (dont la moitié appartenait à Caudenberg), 384 ("Den Sevendaghwant" ou Les Sept Journaux = 1 bonnier 3/4) ;

aux héritiers Fariseau, propriétaires du Hof ten Necke, le n° 369 ;

aux Riches-Clares ou Urbanistes, de Bruxelles, les n° 352 ("Op de Cat") et 353 ("Kandelaerbosch", bois dérodé) ;

aux Récollets de Boetendael, le n° 356; où se trouvait leur couvent (sup. 8 bonniers, 3 journaux, 32 verges) ;

à l'Abbaye de la Cambre, les n° 370 et 372 ;

au Monastère de Caudenberg, à Bruxelles, les n° 379 et 382 (dont la moitié appartenait au Sr Iturietta) ;

à l'Abbaye de Forest, le n° 383 ;

au Chapitre de Cambrai, le n° 367/1 ;

à la Cure d'Uccle, le n° 363 ;

à l'Eglise d'Uccle, le n° 364 ;

et le reste à trois particuliers : Gillis Agneessens (n° 341) ; la Veuve de Peter Mercelis (n° 342, "huys de Groote Cat, tegen de Catteweyde") ; Hendrik Sersté (n° 373).

en 1816 - d'après le plan cadastral de Demortier (A.G.R. Cartes et plans, inv. ms. n° 3284).

Les parcelles provenant de la vente des biens monastiques de Boetendael, (n° 146 à 153) appartiennent aux Tiberghien. Le n° 106 (l'ancien "Cluysdelle") appartient aux Lambrichs par partage des biens du Hof ten Hove.

aujourd'hui - la voirie ancienne est indiquée en gras.

Dans le haut, à gauche : blason de la famille Brugmann de Walzin ; en bas, à droite, emblème du monastère des Récollets de Boetendael.

LISTE DES LIVRES EN DEPOT A LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'UCCLE-CENTRE
64, rue du Joyenné - Octobre 1974

1. ARNOULD, BRUIER? etc... Les travaux d'histoire locale...
2. BARTHOLEYNS : Groenendael
3. BORREMANS et WALSCHOT : Fysisch cader... Halle
4. BRAEKMAN : A propos des Anabaptistes bruxellois
5. BORREMANS : Een karolingische nederzetting te Ukkel
6. CARNOY : Origine des noms de lieux
7. CAYRON : La véritable histoire de Jacques Pastur, dit Jaco
8. Cercle d'Histoire et d'Archéologie d'Uccle : Monuments, sites d'Uccle.
9. COUVREUR : Le drame belge de Waterloo
10. CROKAERT : Le domaine de Wolvendael
11. CROKAERT : Les moulins d'Uccle
12. DANSAERT : Le Prince de Ligne
13. DE KONINCK : Petit armorial de Carloo
14. DUBREUCQ : Forest en cartes postales
15. DUBREUCQ : Linkebeek en cartes postales
16. DUBREUCQ : Saint-Gilles en cartes postales
17. GUERIN : Ixelles en cartes postales
18. Guide du château de Beersel
19. JACQUEMYS : Histoire contemporaine du Grand Bruxelles
20. KOLLER : Sceaux et cachets armoriés - Tome I
21. KOLLER : Sceaux et cachets armoriés - Tome II
22. LEVA : Un four de tuillier romain à Marilles
23. LEJOUR : La famille Van der Noot
24. LEJOUR : Contribution des archives de famille... Van der Noot
25. LINDEMANS et VANDERLINDEN : Het cynsboek van Duyst
26. MAZIERS : Rode Saint Genèse en cartes postales
27. MERTENS : Beersel
28. MEURANT : Braine -le-Château et son passé
29. Moulins à vent du Brabant
30. PERK : waar David Teniers leefde en werkte
31. Poumon : Les Château de Brabant
32. PETITJEAN : Le Grand Serment des Arbélétriers de N.D. du Sablon
33. QUIEVREUX : Notre belle commune d'Uccle
34. Société d'études historiques et folkloriques de Waterloo, etc...
35. THEYS : Geschiedenis van Sint-Genesius Rode

36. THEYS : Geschiedenis van Dworp
37. THEYS : Geschiedenis van Alseberg
38. THEYS : Geschiedenis van Linkebeek
39. Trésors de la Bibliothèque Royale de Belgique
40. VANDERKINDERE : Choix d'études historiques (Dieweg, Echevinage)
41. VIANE : Uccle au temps jadis
42. VOKAER : Par les rues de Forest
43. WALSCHOT : Archeologisch onderzoek te Halle
44. WAVRE
45. WAUTERS : Histoire des environs de Bruxelles - Tome I
46. WAUTERS : Histoire des environs de Bruxelles - Tome II
47. BRAEKMAN : Le premier ritmeester de l'Armée des Gueux : Van der Noot
48. BRABANT
49. Archeologie : Numéro 1970 - 2
50. Biographie de Aimé VLEMINCQ
51. FRANCIS (Jean) : Uccle et ses bourgmestres
52. Comté de JETTE : la villa gallo-romaine de Jette, document II
53. Archives Communales : Uccle, son histoire, ses sites, son folklore 1964.
54. LADOS van der MERSCH, BRAEKMAN, DE CONINCK et PINCHART : Quelques jalons de l'histoire d'Uccle - Tome I
55. Idem : Tome II
56. DE BUE : Jubilé administratif de Mr Xavier De Bue, Bourgmestre, 1888-1924
57. CROKAERT, H. : La chapelle de N.D. de Bon-Secours à Uccle-Stalle
58. VER ELST : Folkloristische Tydspiegel
59. RUWET, Joseph : Avant les Révolutions : le 18e siècle
60. GENICOT Léopold : Du 10e au 14e s.
Des provinces dans un monde - 1966
61. PIERRON, Sander : Histoire illustrée de la Forêt de Soignes : Tome I
62. Idem, Tome II
63. Idem, Tome III.